
États consolidés résumés des résultats	2
États consolidés résumés du résultat global	3
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	4
Bilans consolidés résumés	6
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	8
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	8
Note 2. Principales méthodes comptables	8
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	9
Note 4. Impôt sur le résultat	9
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	9
Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	10
Note 7. Créances sur cartes de crédit	10
Note 8. Cessions de biens immobiliers	11
Note 9. Dette à long terme	11
Note 10. Capital social	11
Note 11. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	13
Note 12. Instruments financiers	14
Note 13. Passifs éventuels	16
Note 14. Transactions entre parties liées	18
Note 15. Informations sectorielles	19

États consolidés résumés des résultats

	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)		
Produits	12 995 \$	12 262 \$
Coût des ventes	8 788	8 335
Frais de vente et charges générales et administratives	3 438	3 189
Résultat d'exploitation	769 \$	738 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	181	142
Bénéfice avant impôt sur le résultat	588 \$	596 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	151	123
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 5)	421 \$	440 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	33
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)		
De base	1,30 \$	1,31 \$
Dilué	1,29 \$	1,30 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 5)		
De base	321,5	333,0
Dilué	324,8	336,7

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 12)	3 \$	1 \$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 11)	99	11
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	102 \$	12 \$
Résultat global total	539 \$	485 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	523 \$	452 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	33
Résultat global total	539 \$	485 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	6 465 \$	221 \$	6 686 \$	4 461 \$	122 \$	41 \$	(15) \$	4 \$	30 \$	157 \$	11 456 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	421 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	16 \$	437 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	99	—	—	3	—	3	—	102
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	520 \$	— \$	— \$	3 \$	— \$	3 \$	16 \$	539 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 10)	(42)	—	(42)	(200)	—	—	—	—	—	—	(242)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 10)	16	—	16	—	(23)	—	—	—	—	—	(7)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 10)	10	—	10	23	—	—	—	—	—	—	33
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,405 \$ (note 10)	—	—	—	(131)	—	—	—	—	—	—	(131)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 10)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	(15)
	(16) \$	— \$	(16) \$	209 \$	(23) \$	— \$	3 \$	— \$	3 \$	1 \$	174 \$
Solde au 25 mars 2023	6 449 \$	221 \$	6 670 \$	4 670 \$	99 \$	41 \$	(12) \$	4 \$	33 \$	158 \$	11 630 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 631 \$	221 \$	6 852 \$	4 591 \$	116 \$	39 \$	(29) \$	4 \$	14 \$	164 \$	11 737 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	440 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	33 \$	473 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	11	—	—	1	—	1	—	12
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	451 \$	— \$	— \$	1 \$	— \$	1 \$	33 \$	485 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 10)	(54)	—	(54)	(244)	—	—	—	—	—	—	(298)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 10)	49	—	49	—	(21)	—	—	—	—	—	28
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 10)	(5)	—	(5)	(23)	—	—	—	—	—	—	(28)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 10)	9	—	9	21	—	—	—	—	—	—	30
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,365 \$ (note 10)	—	—	—	(122)	—	—	—	—	—	—	(122)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 10)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(57)	(57)
	(1) \$	— \$	(1) \$	80 \$	(21) \$	— \$	1 \$	— \$	1 \$	(24) \$	35 \$
Solde au 26 mars 2022	6 630 \$	221 \$	6 851 \$	4 671 \$	95 \$	39 \$	(28) \$	4 \$	15 \$	140 \$	11 772 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans résumés consolidés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 162 \$	2 074 \$	1 608 \$
Placements à court terme	548	647	326
Créances	1 248	911	1 199
Créances sur cartes de crédit (note 7)	3 748	3 333	3 954
Stocks	5 735	5 288	5 855
Impôt sur le résultat recouvrable	—	128	—
Charges payées d'avance et autres actifs	360	371	353
Actifs détenus en vue de la vente	74	101	81
Total des actifs courants	12 875 \$	12 853 \$	13 376 \$
Immobilisations corporelles (note 8)	5 669	5 340	5 696
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 474	7 129	7 409
Immeubles de placement	60	101	60
Immobilisations incorporelles	6 384	6 282	6 505
Goodwill	4 329	3 952	4 323
Actifs d'impôt différé	82	88	86
Autres actifs (note 11)	861	868	692
Total des actifs	37 734 \$	36 613 \$	38 147 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	25 \$	250 \$	8 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 676	5 391	6 218
Passif au titre de la fidélisation	191	218	180
Provisions	101	92	110
Impôt sur le résultat à payer	198	35	195
Dépôts à vue de clients	131	87	125
Dette à court terme	600	400	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 9)	708	1 027	727
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 409	1 361	1 401
Participation des pharmaciens propriétaires	404	418	434
Total des passifs courants	9 443 \$	9 279 \$	10 098 \$
Provisions	112	113	109
Dette à long terme (note 9)	7 031	6 216	7 056
Obligations locatives	7 782	7 469	7 714
Passifs d'impôt différé	1 221	1 317	1 279
Autres passifs (notes 11 et 14)	515	447	435
Total des passifs	26 104 \$	24 841 \$	26 691 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 10)	6 670 \$	6 851 \$	6 686 \$
Résultats non distribués	4 670	4 671	4 461
Surplus d'apport	99	95	122
Cumul des autres éléments du résultat global	33	15	30
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 472 \$	11 632 \$	11 299 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	158	140	157
Total des capitaux propres	11 630 \$	11 772 \$	11 456 \$
Total des passifs et des capitaux propres	37 734 \$	36 613 \$	38 147 \$

Passifs éventuels (note 13).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Ajouter (déduire) :		
Impôt sur le résultat (note 4)	151	123
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	181	142
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	675	631
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	3
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 7)	6	(5)
Variation des provisions	(6)	(20)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 6)	(464)	(511)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 7)	200	115
Impôt sur le résultat payé	(237)	(97)
Intérêts perçus	5	13
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	1	1
Autres	(34)	(5)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	915 \$	863 \$
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(223) \$	(105) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(92)	(81)
Acquisitions de placements à court terme	(222)	(183)
Produit de la sortie d'actifs (notes 8 et 14)	107	41
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	4	3
Autres	(28)	(85)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(454) \$	(410) \$
Activités de financement		
Augmentation de la dette bancaire	17 \$	198 \$
Diminution de la dette à court terme (note 7)	(100)	(50)
Augmentation des dépôts à vue de clients	6	12
Dette à long terme (note 9)		
Émise	1	37
Remboursée	(45)	(7)
Intérêts payés	(106)	(82)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(83)	(75)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(268)	(210)
Capital social ordinaire		
Émis	15	43
Racheté et détenu en fiducie (note 10)	—	(28)
Racheté et annulé (note 10)	(383)	(125)
Produit d'autres passifs financiers (note 14)	86	2
Autres	(46)	(71)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(906) \$	(356) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1) \$	1 \$
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(446) \$	98 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 608	1 976
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 162 \$	2 074 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 15).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 2 mai 2023.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières		
Obligations locatives	83 \$	75 \$
Dettes à long terme	74	65
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	19	10
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 11)	3	—
Fiducies de financement indépendantes	10	3
Passifs financiers (note 14)	2	1
Dettes bancaires	—	1
	191 \$	155 \$
Produits d'intérêts		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	(9)	(1)
	(10) \$	(2) \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited	— \$	(11) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181 \$	142 \$

Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2023 s'est établie à 151 millions de dollars (123 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif, à 25,7 % (20,6 % en 2022). L'augmentation du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») en 2022, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers (voir la note 8).

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421 \$	440 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	418 \$	437 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 10)	321,5	333,0
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	2,6	3,0
Effet dilutif de certains autres passifs	0,7	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	324,8	336,7
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1,30 \$	1,31 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,29 \$	1,30 \$

Au premier trimestre de 2023, 698 879 (1 146 441 au 26 mars 2022) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Variation des éléments suivants :		
Créances	(58) \$	31 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(35)	(56)
Stocks	120	(122)
Fournisseurs et autres passifs	(523)	(294)
Autres	32	(70)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(464) \$	(511) \$

Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 960 \$	3 533 \$	4 160 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(212)	(200)	(206)
Créances sur cartes de crédit	3 748 \$	3 333 \$	3 954 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD} (note 9)	1 350 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	600	400	700
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 950 \$	1 750 \$	2 050 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 9). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 54 millions de dollars au 25 mars 2023 (36 millions de dollars au 26 mars 2022; 63 millions de dollars au 31 décembre 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 26 mars 2022; 9 % au 31 décembre 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 25 mars 2023 et s'y est conformée tout au long du premier trimestre de 2023.

Note 8. Cessions de biens immobiliers

Au premier trimestre de 2023, la société a cédé 16 biens immobiliers pour un produit de 87 millions de dollars (13 millions de dollars en 2022). Ces biens immobiliers ont par la suite été reloués par la société. Un immeuble supplémentaire a été cédé à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (voir la note 14).

Note 9. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Déventures	4 310 \$	4 312 \$	4 311 \$
Certificats de placement garanti	1 536	1 023	1 567
Fiducies de titrisation indépendantes (note 7)	1 350	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	560	573	574
Coûts de transaction et autres	(17)	(15)	(19)
Total de la dette à long terme	7 739 \$	7 243 \$	7 783 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	708	1 027	727
Dette à long terme	7 031 \$	6 216 \$	7 056 \$

Note 10. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	25 mars 2023 (12 semaines)		26 mars 2022 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	324 062 608	6 489 \$	333 527 369	6 643 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	243 473	16	733 355	49
Rachetées et annulées	(3 258 266)	(42)	(1 339 251)	(54)
Émises et en circulation à la clôture de la période	321 047 815	6 463 \$	332 921 473	6 638 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 222 278)	(24) \$	(595 495)	(12) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(252 000)	(5)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	488 593	10	437 338	9
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(733 685)	(14) \$	(410 157)	(8) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	320 314 130	6 449 \$	332 511 316	6 630 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 5)	321 469 315		333 048 536	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	25 mars 2023 ⁱ⁾ (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,405 \$	0,365 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

- i) Les dividendes de 0,405 \$ par action ordinaire déclarés au premier trimestre de 2023 étaient à payer le 1^{er} avril 2023. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au premier trimestre de 2023 étaient à payer le 31 mars 2023.

Après la clôture du premier trimestre de 2023, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2023 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2023, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2023 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2023.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	3 258 266	1 339 251
Contrepartie en trésorerie payée	383 \$	125 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ⁱⁱ⁾	200	244
Diminution du capital social ordinaire ⁱⁱⁱ⁾	42	54
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	252 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	28 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	23
Diminution du capital social ordinaire	—	5

- i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 25 mars 2023 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
ii) Tient compte d'un montant de 49 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.
iii) Tient compte d'un montant de 10 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 26 mars 2023, la société avait racheté 12 867 986 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est toujours autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du premier trimestre de 2023, 3 258 266 actions ordinaires (1 339 251 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 383 millions de dollars (148 millions de dollars en 2022), y compris 1 601 915 actions ordinaires (201 851 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 188 millions de dollars (22 millions de dollars en 2022).

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 25 mars 2023, une obligation de rachat d'actions de 59 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 11. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période		
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	36 \$	43 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	9	8
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	3	—
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	48 \$	51 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
- ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (gains actuariels) pertes actuarielles, après impôt, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
(Rendement des) perte sur les actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(84) \$	390 \$
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	90	(406)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	(140)	1
Total des gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(134) \$	(15) \$
Charges d'impôt sur le résultat liées aux gains actuariels	35	4
Gains actuariels, déduction faite des charges d'impôt sur le résultat	(99) \$	(11) \$

- i) Les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une diminution des taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Autres actifs			
Actif au titre des prestations constituées	181 \$	440 \$	52 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	233	266	237
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	109	115	106

Note 12. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

	Au 25 mars 2023				Au 26 mars 2022				Au 31 décembre 2022			
(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme	247 \$	— \$	— \$	247 \$	95 \$	— \$	— \$	95 \$	246 \$	— \$	— \$	246 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	12	—	12	—	9	—	9	—	6	—	6
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	54	54	—	—	31	31	—	—	60	60
Dépôts de garantie	2	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	11	—	11	14	—	2	16	1	13	—	14
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dette à long terme	— \$	7 955 \$	— \$	7 955 \$	— \$	7 617 \$	— \$	7 617 \$	— \$	7 865 \$	— \$	7 865 \$
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	—	—	159	159	—	—	59	59	—	—	78	78
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	—	—	—	8	—	8	—	—	—	—
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	—	2	3	—	1	—	1	—	—	3	3

i) Certains autres actifs se rapportent principalement au fonds de capital de risque I (voir la note 14).

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente (voir la note 14).

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 1 million de dollars au premier trimestre de 2023 (perte de 1 million de dollars en 2022) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, une perte nette de 4 millions de dollars (profit net de 16 millions de dollars en 2022) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. La Banque PC a comptabilisé un profit latent lié à la juste valeur de 1 million de dollars au premier trimestre de 2023 (perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars en 2022) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

25 mars 2023

(12 semaines)

(en millions de dollars canadiens)			
	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	11 \$	2 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	1	2	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	—	(1)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	12 \$	3 \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	11 \$	— \$	5 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(2)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	10 \$	— \$	3 \$
Total des dérivés	22 \$	3 \$	3 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 160 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Au premier trimestre de 2023, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations de 135 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte en partie dans les charges payées d'avance et autres actifs et en partie dans les fournisseurs et autres passifs.

26 mars 2022
(12 semaines)

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(8) \$	(8) \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	7	9	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	2	1	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 \$	2 \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	— \$	(4) \$
Autres dérivés non financiers	14	—	17
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	13 \$	— \$	13 \$
Total des dérivés	14 \$	2 \$	12 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 32 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 185 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Note 13. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demandereses à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demandereses ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, la société

a déposé un avis d'appel incident. Par conséquent, la société n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. La société n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2022 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexactes ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt du Canada a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, au début de 2023, la Banque PC et la Couronne ont déposé leurs mémoires respectifs pour l'appel. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 14. Transactions entre parties liées

Fonds de capital de risque En 2020, Loblaw, Weston et une filiale entièrement détenue de Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue de Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. Le montant en capital engagé par la société s'élève à 33 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 24 millions de dollars dans le fonds de capital de risque I, dont 1 million de dollars au cours du premier trimestre de 2023 (1 million de dollars en 2022).

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. La société détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 1 million de dollars dans le fonds de capital de risque II au cours du premier trimestre de 2023.

Cession d'un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix Au cours du premier trimestre de 2022, la société a cédé un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars. L'immeuble n'a pas été reloué par la société.

Cession-bail Au cours du premier trimestre de 2023, la société a vendu un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 12 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 3 millions de dollars. L'immeuble a été reloué par la société.

Passifs financiers Au cours du premier trimestre de 2023, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix, qui avaient été reloués par la société. Ces transactions ne répondaient pas aux critères de vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location. Le produit total de 86 millions de dollars a été comptabilisé à titre de passifs financiers et est présenté dans les autres passifs.

Au 25 mars 2023, un montant de 9 millions de dollars (3 millions de dollars au 26 mars 2022; 4 millions de dollars au 31 décembre 2022) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 151 millions de dollars (56 millions de dollars au 26 mars 2022; 69 millions de dollars au 31 décembre 2022), dans les autres passifs pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne remplissaient pas les critères de vente. Au premier trimestre de 2023, des charges d'intérêts de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2022) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 3) et la société a remboursé 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2022) à Propriétés de Choix.

Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »), tel qu'il est présenté périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

	25 mars 2023 (12 semaines)					26 mars 2022 (12 semaines)				
(en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	12 735 \$	326 \$	13 061 \$	(66) \$	12 995 \$	12 045 \$	274 \$	12 319 \$	(57) \$	12 262 \$
Résultat d'exploitation	726 \$	43 \$	769 \$	— \$	769 \$	690 \$	48 \$	738 \$	— \$	738 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	31	181	—	181	126	16	142	—	142
Bénéfice avant impôt sur le résultat	576 \$	12 \$	588 \$	— \$	588 \$	564 \$	32 \$	596 \$	— \$	596 \$
Résultat d'exploitation	726 \$	43 \$	769 \$	— \$	769 \$	690 \$	48 \$	738 \$	— \$	738 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	660	15	675			621	10	631		
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	4	—	4			(26)	—	(26)		
Montant ajusté du BAIIAⁱⁱⁱ⁾	1 390 \$	58 \$	1 448 \$			1 285 \$	58 \$	1 343 \$		

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 151 millions de dollars (118 millions de dollars en 2022).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA.

	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3 \$	— \$	3 \$	(14) \$	— \$	(14) \$
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	1	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark Health Group	—	—	—	3	—	3
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Éléments d'ajustement	4 \$	— \$	4 \$	(26) \$	— \$	(26) \$

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Alimentation au détail	9 011 \$	8 682 \$
Pharmacies au détail		
Médicaments sur ordonnance	1 924 \$	1 724 \$
Produits de l'avant du magasin	1 800	1 639
	3 724 \$	3 363 \$
Total du secteur Vente au détail	12 735 \$	12 045 \$
Services financiers	326	274
Éliminations ⁱ⁾	(66)	(57)
Total	12 995 \$	12 262 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Total des actifs			
Vente au détail	32 239 \$	31 900 \$	32 505 \$
Services financiers	5 495	4 713	5 642
	37 734 \$	36 613 \$	38 147 \$

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles		
Vente au détail	306 \$	182 \$
Services financiers	9	4
	315 \$	186 \$